



ELAN CYCLISTE AMBAZAC



Rencontre Ecoles de vélo Bonnacoise Attente du trophée des monts d'Ambazac

Dimanche 02 avril 2023

Veillez trouver ci-joint le règlement et le programme des jeux cyclistes 1.45.

Les engagements se font sur le site de la FFC (clôture des engagements le jeudi 30 à 20H).

Pour des raisons d'organisation, le club se réserve la possibilité de ne pas accepter les engagements expédiés après cette date. Nous vous remercions de nous signaler les coureurs absents par mail ou par téléphone jusqu'au vendredi 31 mars.

Récompenses :

Ecole de cyclisme

- 3 premiers de chaque catégorie
- 1^{ère} féminine
- Récompenses à tous les enfants.

Les participants des fédérations affinitaires sont tenus d'avoir leurs licences avec la mention CM (certificat médical) **OUI** si pas le cas alors un certificat médical de moins d'un an au 29 mars 2023 mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition.

Les participants non licencié sont tenus d'avoir un certificat médical de moins d'un an au 29 mars 2023 mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition.

L'Elan Cycliste d'Ambazac met à votre disposition pour le midi de quoi se restaurer si possible en fonction des règles sanitaires du moment.

Un règlement sanitaire sera communiqué 8 jours avant l'épreuve en fonction de l'évolution épidémique et directives préfectorales.

Nous vous attendons nombreux sur nos innovations pour vous satisfaire.

REGLEMENT JEUX CYCLISTES

Les épreuves débuteront à 9h00. Le nombre de participants ne sera pas limité, les féminines ne sont pas obligatoires. La compétition sera ouverte aux pré-licenciés, poussins, pupilles, benjamins.

Ces jeux sont inscrits au trophée départemental 87.

Les épreuves :

Une épreuve de vitesse pour tous

Une épreuve d'adresse : de pré licenciés à poussins

Une épreuve de sprint : pour les pupilles et Benjamins

:

Une épreuve de régularité pour tous :

Circuit de 1.1 km
1 tours pour Pré-licencié
Poussins 5 km (5 tours)
Pupilles ...10 km (10 tours)

Circuit de 1 km pour Benjamins 15 km (15 tours)

Les classements :

Un classement général individuel par catégorie

Pour établir les classements individuels, des points seront attribués comme suit : 1 point au premier, 2 points au deuxième et ainsi de suite jusqu'au dernier dans chaque épreuve.

En cas d'égalité il sera pris en compte la meilleure place obtenue à l'épreuve d'adresse, de vitesse ou chrono, puis de route.

Après l'affichage des résultats, les responsables de clubs disposeront de 15 minutes pour porter réclamation au jury. Après ce délai aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Règlement technique : Tous les types de vélos seront acceptés s'ils sont aux normes UCI. Le développement sera limité, 6.40m pour les benjamins et à 5,60m pour les autres catégories. Un contrôle de braquet pourra être mis en place à n'importe quel moment de la journée. En cas de non respect du développement autorisé, le coureur sera classé à la dernière place de sa catégorie.

Les jeux d'adresse seront choisis parmi le guide des écoles de cyclisme, pour le reste application du règlement fédéral.

9.1.011 Le port du casque homologué et des gants est obligatoires pour toutes les épreuves.

9.1.014 Le vélo de VTT est autorisé sur les épreuves (route, adresse, cyclo-cross et piste) à condition de **respecter le développement maximum** (sauf épreuve de cyclo-cross ou le développement est libre)

Matériel :

9.1.016 Les roues doivent être standards et **UNIQUEMENT** à rayons.

9.1.017 Les vélos munis de freins à disques **sont autorisés** dans les épreuves des écoles de vélo pour la route, le cyclo-cross et le VTT.

9.1.019 L'utilisation de moyens de communication est interdite en école de vélo.

Ravitaillement :

9.1.020 Un bidon est autorisé uniquement à partir de Benjamins.

9.1.021 Le ravitaillement à pied n'est possible que pour les minimes sur décision du collège des arbitres.

PROGRAMME

pré-licenciés : vitesse-adresse — régularité
poussins : vitesse-adresse — régularité
pupilles : vitesse-sprints— régularité
benjamins : vitesse-sprints – régularité

8h15	REMISE DES DOSSARDS		
8H45	REUNION RESPONSABLES		
9h00	Vitesse pour tous		
9h00	Jeux adresse	Prélicenciés	Poussins
9h30	sprints	pupilles	Benjamins
10h30	Régularité	Prélicenciés Poussins	Pupilles benjamins
		Recompenses prelicenciés a pupilles benjamins	
	12h30		
	Pause repas		
17H30	VIN D'HONNEUR	Cloture de la journée cyclisme	

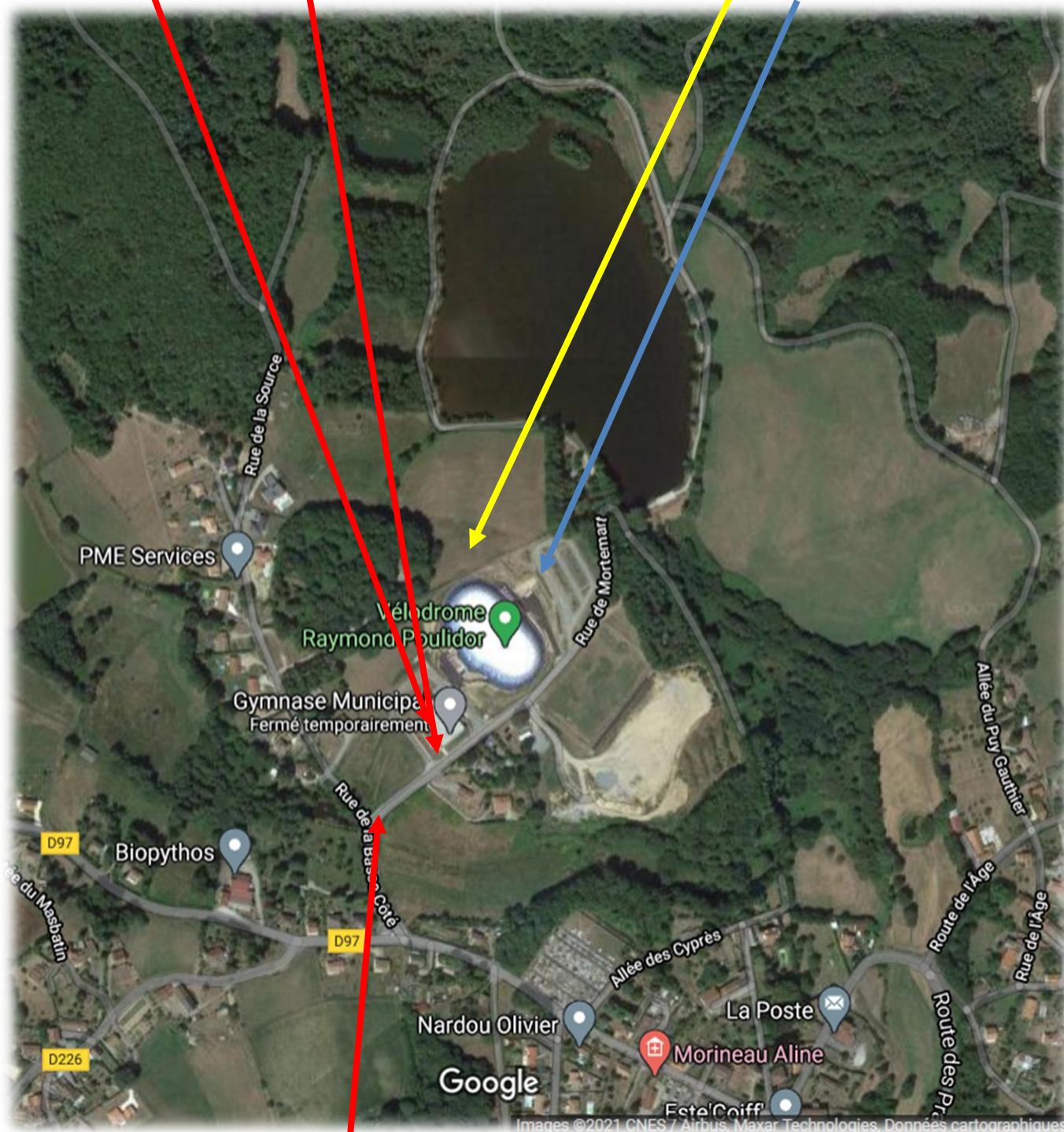
PLAN DE SITUATION

jeux : pré licenciés et poussins

dossards et buvette

circuit route et gravel

parking



vitesse sprints



COURSE CYCLISTE BONNAC LA CÔTE 2 avril 2023 Circuit Course Pré Licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins

Prélicenciés : 1 tour
Poussins : 5 tours
Pupilles : 10 tours
Benjamins : 15 tours